

Réf: Dossier 432475

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT DU FONCIER URBAIN ET RURAL » en abrégé « SAFUR »

Siège Abidjan songon Institut Pasteur, Lot 893, Ilot  
81

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 23/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT DU FONCIER URBAIN ET RURAL » en abrégé « SAFUR »

Objet : La société a pour objet : AMENAGEMENT FONCIER, LOTISSEMENT, ELECTRIFICATION, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, ACHAT ET VENTE DE BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

-Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan songon Institut Pasteur, Lot 893, Ilot  
81

Dirigeant(s) M ADJEHI RAPHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04088 du 25/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51928/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

